

Local mix Béton ciré Fluide Concentré coloré local-mix

Présentation

Domaines d'utilisation : Revêtement de sol décoratif intérieur et extérieur

Composition :

Mortier hydraulique bi-composants
Composant A : poudre, composant B : liquide

Propriétés :

Rapidité et facilité d'application, application en 2 mm d'épaisseur, excellentes résistances mécaniques, adhérence et imperméabilité

Conditionnements :

Local-mix Béton ciré Fluide de 24,12 kg (2 composants)
+Concentré coloré local-mix de 1,2 kg

Mise en œuvre

Support et préparation du support :

Bétons et dérivés parfaitement cohérents (chapes anhydrites (à base de sulfate de calcium) ou chapes ciment, dalles béton, chapes ou dalles revêtues d'anciens carrelages), béton cellulaire, carrelages, marbre, plaques de plâtre (sol exclu), plaques de ciment, briques, parpaings, dérivé de bois (aggloméré, médium, contreplaqué, etc.). Ne pas appliquer sur le bois massif, les planchers de bois souple, plastiques et textiles, terres cuites et tomettes.

Les supports doivent impérativement répondre aux nomenclatures suivantes :

Nomenclature des supports admissibles :

A) Supports neufs à base de liants hydrauliques autres que les dallages, les planchers en béton sur vide sanitaire et les planchers béton coulés sur bac

- Dalles béton ou chapes adhérentes, répondant aux spécifications de la norme NF DTU 26.2.
- Dalles et chapes désolidarisées ou flottantes en mortier de ciment exécutées conformément aux spécifications de la norme NF DTU 26.2.
- Chapes fluides à base de ciment faisant l'objet d'un Avis Technique/DTA favorable en vigueur pour le domaine d'emploi visé.
- Planchers dalles conforme aux prescriptions du DTU 21 (norme P18-201) avec continuité sur appui.
 - o Dalles pleines en béton armé coulées in situ
 - o Dalles pleines coulées sur prédalles en béton armé
 - o Dalles pleines coulées sur prédalles en béton précontraint
- Planchers nervurés à poutrelles en béton précontraint (BP) ou béton armé (BA) et entrevous avec dalle de répartition complète coulée en œuvre avec continuité sur appui.
- Planchers constitués de dalles alvéolées en BP ou BA avec des dalles collaborantes rapportées en béton armé avec continuité sur appui et avec maîtrise des fissurations au sens de la norme NF DTU 23.2.

B) Dallages, planchers en béton sur vide sanitaire et planchers béton coulés sur bac acier neufs

- Les dallages en béton et les planchers en béton sur vide sanitaire devront être exécutés conformément à la norme NF P 11-213 (DTU 13.3) ; ils devront être armés conformément à ce même DTU.
- Les planchers en béton coulés sur bacs acier collaborants avec continuité devront être exécutés conformément à la norme NF P 18-201 (DTU 21).

C) Chapes fluides à base de sulfate de calcium

- Les chapes fluides à base de sulfate de calcium devront être exécutées et réceptionnées conformément à l'Avis Technique en cours de validité et au « Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des chapes fluides à base de sulfate de calcium » (e-cahier du CSTB 3578_V2).

D) Anciens revêtements de sol coulés à base de résine synthétique

- Anciens revêtements de sol coulés à base de résine synthétique respectant les exigences du CPT 3716 – « Exécution des revêtements de sol coulés à base de résine de synthèse – rénovation ».

E) Anciens carrelages

- Carrelage existant, en bon état, présentant une bonne adhérence au support (carrelage collé).

Les supports doivent être sains, secs, rigides, stables et propres (notamment exempts de traces grasses ou de laitance). Ils doivent être réalisés selon les DTU en vigueur. Il est important que le support ne présente pas de fissures et ait une bonne cohésion. Les fissures actives et joints de dilatation seront laissés ouverts et ne seront pas recouverts par le mortier de finition. Elles seront traitées par un joint souple après réalisation du mortier fluide spécial sol.

Sont exclues les applications sur carrelages et dallages en extérieur.

Le support doit être isolé des terre-pleins et des remontées capillaires par-dessous comme par les bords. Dans le cas de l'application sur un support (dalle béton) lissé à l'hélicoptère, il est impératif de réaliser au préalable un surfacage mécanique de la surface, pour assurer une adhérence optimale du primaire puis du Béton Ciré Marius Aurenti.

La diversité des supports et de leurs états nécessite une préparation spécifique et éventuellement l'emploi de produits de préparation spécifiques. Consulter nos équipes.

Dans le cadre des applications en pièces humides (par exemple salle de bain), les étanchéités de type S.E.L (Système d'étanchéité Liquide) doivent être réalisées avant la mise en œuvre du système. Toute jonction entre matériaux de natures différentes doit être préalablement traitée par des joints souples étanches.

Pour toute application de type douche, le support doit présenter une pente >2%.

La diversité des supports et de leurs états nécessite une préparation spécifique et éventuellement l'emploi de produits de préparation spécifiques. Pour une information complète, nos équipes sont à votre service.

Précautions et interdictions :

Afin de garantir l'homogénéité de la teinte, pour un même chantier, utiliser un même numéro de lot composants A et un même numéro de lot de concentrés colorés (Local mix).

Les concentrés colorés (Local mix) contiennent des pigments, des charges et des adjuvants en proportions différentes afin d'obtenir une rhéologie (fluidité et consistance) constante du produit final. Il est strictement interdit de mélanger les concentrés entre eux.

Les bases (Local mix) sont des matières semi-finies. Il faut impérativement leur ajouter un concentré pour que les propriétés du Béton ciré soit intégral et la formule stable. Même en couleur blanche, l'ajout d'un concentré blanc de la couleur correspondante est obligatoire.

L'utilisation de la base seule sans l'ajout du concentré (local mix) modifie la nature du produit et réduit les performances chimiques et mécaniques du système.

L'utilisation du produit doit se faire par le mélange strict des 3 composants.

Ne jamais ajouter d'eau.

Préparation :

Mélange à sec (permet l'utilisation en plusieurs fois du kit) ou mélange humide (utilisation complète du kit).

Mélange à sec :

Dans le cas d'un mélange à sec, mélanger toujours la base et le concentré dans leur totalité avant de procéder à une division éventuelle.

- Rouler le seau de base afin d'aérer et d'assouplir la matière
- Ouvrir le seau de base et faire un léger creux au centre de la base
- Secouer le pot de concentré et l'ouvrir
- Verser le concentré au centre du seau de base
- Bloquer le seau avec les pieds et mélanger (avec idéalement un malaxeur pour produits pâteux) est recommandé, nous consulter pour les tarifs) la base et le concentré, attention soyez délicats
- Plonger le mélangeur et accélérer progressivement la vitesse
- Continuer le mélange en faisant des mouvements verticaux et latéraux droits et inclinés afin de mélanger parfaitement le contenu. Insister sur les bords au fond du pot afin de ne pas oublier ces coins les plus difficiles à mélanger. Lors des premiers mélanges, nous vous conseillons de verser le contenu mélangé dans un seau de même taille afin de vérifier visuellement la qualité du mélange et de le refaire au besoin. **La durée du mélange ne doit pas être inférieure à 1 minute.**
- Ajouter le composant B (liquide) à la quantité de poudre préparée : base (composant A) + concentré parfaitement mélangés selon les indications du tableau ci-dessous :

Composant B (liquide) en kg	Composant A + concentré coloré (poudre colorée) en kg	Produit prêt à appliquer en kg
0,21	0,79	1,00
0,42	1,58	2,00
0,63	2,37	3,00
1,26	4,74	6,00
2,66	10,00	12,66
5,32	20,00	25,32

Remarque : la conservation des matières une fois mélangée à sec n'est pas altérée par le mélange si les seaux (base +concentré) sont fermés et conservés dans les conditions normales préconisées.

Mélange humide :

- Verser la partie liquide (composant B, 5,32kg) dans un seau propre
- Secouer le pot de concentré et l'ouvrir
- Verser le concentré dans le liquide
- Bloquer le seau et mélanger à faible vitesse jusqu'à rendre homogène le liquide et le concentré

Ne jamais ajouter d'eau

Conditions d'application :

Avant toute application, contrôler l'humidité du support (4% maximum d'humidité et $\leq 0,5\%$ pour les chapes fluides à base de sulfate de calcium).

Température	>5°C et <25°C (température idéale : >15°C et <20°C)
Humidité relative	>30% et <80%
Protéger du vent, du soleil direct, de la pluie, du gel ainsi que de l'environnement faune et flore pendant l'application et la prise	

Matériel d'application :

Taloche, Peigne cranté 6 mm dentelure triangulaire, Lisseuse du type Parfait'Liss 35cm de l'OUTIL PARFAIT ou équivalent.

Mise en œuvre :

Le Béton Ciré Marius Aurenti est constitué d'un mortier bi-composant appliqué en 2 mm d'épaisseur.

Appliquer une première couche de béton Ciré avec une consommation de 3 kg/m² environ (1,5 mm d'épaisseur environ) à la taloche. Afin de réguler l'épaisseur, il est possible d'appliquer la première couche à l'aide d'un peigne crantée de 6 mm puis de lisser immédiatement à la lisseuse jusqu'à disparition complète des stries du peigne cranté. Dans ce cas, le lissage doit être réalisé sans attendre, dans le Béton Ciré frais.

Cette première couche détermine l'épaisseur et les effets esthétiques finaux.

Avant d'appliquer la seconde couche et 24h après l'application de la première couche (à 20°C, 60% d'humidité relative), il est possible de poncer la surface (grain 40) à l'aide d'une mono-brosse (ou d'une ponceuse orbitale), puis parfaitement dépoussiérer mécaniquement.

Appliquer la seconde couche avec une consommation de 1kg/m² environ, à la taloche, puis lisser.

Cette seconde couche détermine le grain final du revêtement.

Il est important de noter qu'un outil d'application en inox peut laisser des traces sombres (notamment sur les couleurs claires). Un outil en plastique peut être préféré.

Après 24 heures de séchage (à 20°C, 60% d'humidité relative), poncer la surface (grain 60 puis grain 80) à l'aide d'une mono-brosse (ou d'une ponceuse orbitale) puis parfaitement dépoussiérer mécaniquement.

L'intensité du ponçage finalisera l'aspect de surface (grainé ou lisse) et fera ressortir les effets matières. Si la surface est jugée conforme, procéder à l'application des finitions.

4 finitions possibles (se reporter aux fiches techniques de ces produits) :

Finitions intérieur :

- Fixatif IF3
- Bouche-pore n°5 + vernis N°7
- Bouche-pore n°5 + vernis HR1

Finition extérieure :

- Imprégnation Terrasse n°2

Pour éviter les blanchiments de surface, l'utilisation du Bouche-pore n°5 avant le vernis HR1 et le vernis n°7, est indispensable.

Consommation :

Sols : 4 kg/m² pour 2 couches (épaisseur totale : 2 mm)

Temps de séchage à 20°C et 60% d'humidité relative :

Temps ouvert	25 à 30 minutes
Sec au toucher	4 heures
Entre les couches	24 heures minimum
Séchage complet	2 jours mais résistance mécanique atteinte au bout de 28 jours

Nettoyage des outils :

Eau

Caractéristiques techniques et performances**Aspect du produit :**

Aspect en pot : Composant A : poudre ; Composant B : liquide blanc ; Mélange : mortier thixotrope.
Aspect fini : Mortier lisse avec effet matière possible

Densité A+B (à 20°C) : Environ 2,1

Autres données : voir l'attestation de performances Béton ciré Classic / Béton ciré fluide spécial Sol Ma's

Entretien

Respecter les consignes du livret d'entretien Marius Aurenti

Stockage et sécurité

1 an dans son emballage d'origine non ouvert, à l'abri du soleil, du gel, à une température comprise entre +5° et 35°C, idéalement entre 15 et 20°C. Vérifier la DLUO (date limite d'utilisation optimale) sur l'emballage avant toute utilisation. Une fois ouvert le produit doit être utilisé dans les 7 jours.

Utiliser les équipements individuels de sécurité appropriés décrits dans la fiche de données de sécurité. Pour de plus amples informations concernant la sécurité, consulter la Fiche de données de sécurité

*Toutes les informations présentées dans cette fiche technique sont données à titre d'informations et ne peuvent engager notre responsabilité. Il est nécessaire de procéder à des essais.
Pour tout renseignement complémentaire sur les précautions d'emploi et consignes de sécurité, se référer à la fiche de données de sécurité.*